

Avant-propos

Depuis 1991, des recherches ont été menées au niveau national sur la gestion des déchets hautement radioactifs et à durée de vie longue. Ces recherches ont abouti au choix du législateur de retenir le stockage géologique profond comme solution de référence. Dès 1999, la commune de Bure, dans la Meuse, a été retenue pour l'implantation d'un laboratoire souterrain. Le projet national Cigéo (centre industriel de stockage géologique) est prévu à quelques kilomètres au nord, entre le sud de la Meuse et le nord de la Haute-Marne, au centre de la région Grand Est, sur les communes de Bure et de Saudron. En 2007, le périmètre de la « zone de proximité » est défini par décret : il comprend 180 communes dans la Meuse et 126 communes en Haute-Marne, soit un territoire de 306 communes au total. Après fusion de deux communes de la Meuse au 1^{er} janvier 2019, le territoire compte 305 communes.

La dimension de Cigéo et les enjeux économiques et environnementaux qu'il soulève en font un projet d'intérêt général pour les générations actuelles et celles de demain. Dans chacun des deux départements, un groupement d'intérêt public a été créé pour aider l'investissement dédié au développement économique et à l'aménagement du territoire.

Par ailleurs, à la demande du Premier Ministre, par lettre de mission de juin 2016, un contrat de développement territorial est en cours d'élaboration afin de préparer le territoire à l'implantation du projet Cigéo : nouvelles infrastructures de transport, services à la population, soutien aux entreprises.

Dans cette perspective, le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes (Sgare), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) du Grand Est, la Mission Cigéo intervenant pour le compte du Préfet de la Meuse, Préfet coordonnateur pour Cigéo, et l'Insee du Grand Est ont décidé de collaborer à la réalisation d'un diagnostic territorial de la zone de proximité de Cigéo. Cet état des lieux permet de saisir les forces et les faiblesses de ce territoire à travers cinq thématiques : l'évolution démographique, la structure économique, le niveau de vie et les fragilités sociales, le logement, l'accès aux transports et aux équipements.

Nous remercions l'ensemble des contributeurs pour leur implication et la qualité de leurs interventions, et espérons que cette analyse soit utile et partagée par le plus grand nombre.

Le Préfet de la Meuse

Le directeur régional de l'Insee
du Grand Est

Alexandre ROCHATTE

Joël CREUSAT